
Laffont Pierre-Yves, *Châteaux du Vivarais. Pouvoirs et peuplement en France méridionale du haut Moyen Âge au XIIIe siècle*

Rennes, PUR, 2009

Christian Remy



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/racf/1534>
ISSN : 1951-6207

Éditeur

Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du centre de la France (FERACF)

Référence électronique

Christian Remy, « Laffont Pierre-Yves, *Châteaux du Vivarais. Pouvoirs et peuplement en France méridionale du haut Moyen Âge au XIIIe siècle* », *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 49 | 2010, mis en ligne le 01 janvier 2011, consulté le 06 avril 2023. URL : <http://journals.openedition.org/racf/1534>



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International
- CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Pierre-Yves Laffont, *Châteaux du Vivarais. Pouvoirs et peuplement en France méridionale du haut Moyen Âge au XIII^e siècle*, Rennes, PUR (collection " Archéologie et culture "), 2009, 340 p. [ISBN : 978-2-7535-0925-2] broché, prix : 28 € (préface de Marie-Thérèse Lorcin).

Cet ouvrage de Pierre-Yves Laffont est la version remaniée de sa thèse, soutenue en 1998, à l'université de Lyon-2 (M.-Th. Lorcin dir.). Il examine les transformations de la société vivaroise, du monde carolingien à la féodalité. Dans ce processus, le château apparaît comme le support essentiel de mutation et l'on sait gré à l'auteur d'avoir cherché à concilier la démarche historique et la lecture morphologique et archéologique des sites.

Le Vivarais correspond grosso modo au département de l'Ardèche, excroissance septentrionale du Languedoc (le diocèse de Viviers et les portions occidentales de ceux de Vienne et de Valence, cadre de la sénéchaussée royale de Nîmes-Beaucaire à partir du XIII^e s.). Il s'agit d'une terre de contrastes, entre la vallée du Rhône et les massifs montagneux faisant limite avec le Velay (plusieurs sites castraux étudiés occupent des pitons à près de 1300/1500 m d'altitude). Le choix d'un cadre régional est ici revendiqué, dans la lignée d'une " tradition historiographique ancienne ", celle des grandes thèses des années 1950-1980 (le Mâconnais de G. Duby, la Catalogne de P. Bonnassie, les pays de la Charente d'A. Debord). Mais l'angle d'approche est un peu différent puisque la société est ici examinée depuis les lieux de pouvoir que sont les résidences aristocratiques. De plus, le cadre chronologique est large puisqu'il débute au V^e s. pour s'achever à la fin du XIII^e s. L'ouvrage se fonde sur une documentation mixte, à la fois textuelle et archéologique. Dans une région assez peu étudiée dans ses aspects médiévaux, l'auteur a dû commencer par dresser un inventaire des sites¹ et à constituer un corpus de près de 4000 actes (pour la période 800-1300, l'essentiel datant des XII^e-XIII^e s.), dans de nombreux dépôts d'archives.

Il s'agit d'une étude des pouvoirs et de leur impact sur le peuplement. Les cadres territoriaux et naturels sont exposés dans une première partie, dans laquelle l'auteur fait aussi le point sur la christianisation et dresse un état des lieux pour les V^e-VIII^e s., marqués par une occupation fortement concentrée dans la vallée rhodanienne et le Sud, moins escarpé. La 2^e partie est consacrée à la structuration de la société et de l'espace durant la période carolingienne à partir de l'examen des vicairies, des églises et des quelques grandes familles émergent

de la documentation, qui fournissent quelques exemples plutôt bien renseignés de généalogies souvent à l'origine des châteaux de la période suivante et constituant un véritable réseau aristocratique. La 3^e partie fait la part belle à un long XI^e s. marqué par la multiplication des châteaux et l'*incastellamento* qu'ils génèrent alors, l'effacement de l'autorité publique et l'émergence de la seigneurie banale, la transformation des familles d'alleutiers en lignages châtelains. Pour l'auteur, c'est le siècle du basculement (le " tournant ")², des cadres carolingiens à une nouvelle géographie des lieux de pouvoirs de l'âge féodal. Enfin, la 4^e partie étudie plus en détail la morphologie et l'architecture des sites castraux, durant ce que l'auteur appelle " le plein âge du château et du *castrum* ", qui correspond alors à un habitat très largement groupé. L'ouvrage est de présentation très agréable, la démonstration s'appuyant sur une illustration variée et foisonnante, une dizaine d'encadrés éclairant certains points particuliers ou présentant des cas monographiques, et sur une importante série de plans topographiques inédits. Un index des noms de lieux et de personnages en facilite le maniement.

L'auteur emploie le vocabulaire en usage selon une grille analytique méridionale : ainsi " château " désigne l'habitat seigneurial et aristocratique stricto sensu (le *fortalicium*) ; *castrum* correspond à l'ensemble de l'agglomération constituée au contact du château (à partir de la fin du XI^e s.)³. Le *castrum* intègre donc toujours un château (ou plusieurs, dans certains cas de coseigneuries) et, à partir du XIII^e s., les sources emploient *fortalicium* ou *dongio* pour désigner la résidence seigneuriale (aussi *roca*, *munitio* ou *bastida*). Ils se montrent aussi plus précis dans la désignation des composantes du *castrum* : la *turris* (toujours au singulier, dans le sens de tour maîtresse), l'*aula/sala*, la *cripta/crotta*, la chapelle, le four, la cuisine, la citerne, la muraille (*curtina*). Fort justement, l'auteur renonce à l'emploi du terme ambigu de " donjon " et préfère parler de tour (ou tour maîtresse)⁴. De même, il préfère, avec raison, l'expression latine *capella castri* à sa traduction " chapelle castrale ", qui s'avère inappropriée (car le lieu de culte n'a jamais de caractère privatif). Le piton rocheux accueillant la tour seigneuriale est appelé *roca* et l'auteur constate qu'il s'agit de l'équivalent ardéchois des fa-

2. L'auteur parle même de " période charnière ", p. 115.

3. À partir du XII^e s., les textes distinguent d'ailleurs le *castellum* – le château – du *castrum* – l'ensemble formé par le château et son habitat subordonné, parfois appelé *burgus* à partir du XIII^e s. Dans la légende de la fig. 69 toutefois, on ne cerne pas nettement la nuance entre " châteaux " et " castra ".

4. Quelques exceptions notables aux pages 251-252.

1. P.-Y. Laffont, *Atlas des châteaux du Vivarais, X^e-XIII^e siècles*, Lyon, DARA n° 25, 2004.

meuses mottes⁵. Ici comme dans de nombreuses régions méridionales, le terme *mota* désigne, à la fin du Moyen Âge, les sites fossoyés de maisons fortes. Évidemment, l'expression "tour maîtresse romane" (pp. 137 et 241) aurait pu être précisée, dans la mesure où les notions de roman et de gothique s'avèrent, dans l'architecture castrale, très ambiguës⁶.

Les indices de l'existence de forteresses d'origine antique, mérovingiennes ou carolingiennes restent ténus. En fait, c'est dans la seconde moitié du x^e s. (à partir de 970) qu'une augmentation significative du nombre de forteresses est constatée. À l'instar de ce qui avait été fait dans d'autres régions (notamment par André Debord), l'auteur justifie la méthode de constitution de son corpus de sites, à partir de toutes les mentions de *castrum/castellum* ou de *mandamentum* (équivalent régional de la *castellania*), et d'indices plus indirects tels l'anthroponymie. Il constate que l'archéologie, en raison de la rareté des fouilles programmées, ne modifie qu'assez peu la perception livrée par les sources écrites. À partir de fourchettes chronologiques plus ou moins précises, il aboutit à un total de 4 (peut-être 6) sites attestés avant 1000, 9 autres (peut-être 7) avant 1050, puis encore 37 (peut-être 51) avant 1100. Il mentionne également une trentaine de sites non connus par les sources écrites avant 1100 mais qui présentent des caractéristiques morphologiques potentiellement anciennes et qui pourraient donc abonder la liste établie. Par divers recoupements, il démontre que plus de la moitié des châteaux vivarois du xiii^e s. sont nés avant 1100 et que ce maillage (plutôt que réseau) reste très stable. Ces créations se concentrent dans les zones déjà fortement habitées mais on constate aussi des implantations dans des secteurs de "colonisation", dans les zones de plateaux et de montagnes. Cette prolifération castrale apparaît clairement "privée", fruit de l'initiative des vieilles familles d'alleutiers et en dehors de tout contrôle comtal. Quant aux maisons fortes, elles ne connaissent une émergence documentaire qu'à partir du début du xiii^e s.

L'ouvrage examine le devenir de quelques grandes familles aristocratiques, d'abord durant l'époque car-

lingienne pour ceux que la documentation écrite permet de suivre, puis durant leur mutation en lignage ancré dans un *castrum* éponyme. Des restitutions généalogiques et de très utiles cartes de répartition du patrimoine permettent d'en mesurer la surface sociale en mettant en évidence le réseau de *castra* sur lequel se fonde leur pouvoir : c'est particulièrement le cas des Mézenc, caractérisés par la difficulté de distinguer clairement, durant les premières générations, les co-seigneurs des *milites castri* au sens strict, les sources écrites suggérant une sorte de nébuleuse aristocratique mêlant la famille et des collatéraux plus ou moins impliqués dans l'indivision (la hiérarchisation ne se clarifie que durant le xii^e s.). Ce faisant, l'auteur met en évidence une importante continuité entre les élites carolingiennes et celles qui orchestrent l'émergence et l'affirmation des nouveaux pôles de pouvoir de l'ère féodale, reprenant à son compte le thème du pullulement castral de la période 950-1100 mais relativisant sa portée "révolutionnaire". Les grands alleutiers de l'ère carolingienne, au patrimoine important mais géographiquement éclaté, s'identifient dorénavant à des sites castraux dont ils reprennent le nom et qui leur servent généralement à opérer une plus grande concentration patrimoniale, directement à l'origine des châtelainies⁷. Ils dotent également un établissement religieux qui leur sert de nécropole lignagère, et règnent largement sur la terre, de manière encore allodiale. Ainsi, le "long xi^e siècle" correspond – en Vivarais comme dans beaucoup d'autres régions – au basculement de la société carolingienne, centrée sur les *pagi* et les vicairies, vers une société structurée par les châteaux. L'espace est découpé en territoires châtelains, les familles d'alleutiers se muent en topolignées, les nouveaux lieux centraux drainent un peuplement aggloméré, parfois sur des sites très malcommodes. L'auteur attribue cette mutation à la désagrégation de la puissance publique (ici la couronne de Bourgogne-Provence, terre d'Empire), que les évêques tentent en vain de représenter face aux grandes familles aristocratiques. Dans les actes, le cadre diocésain s'impose au détriment du *pagus* (dernière mention vers 1060), alors que la paroisse adopte son sens territorial et que la *vicaria*⁸ est supplantée par le *mandamentum* à partir de la seconde moitié du xi^e s., indices d'une société qui multiplie les nouvelles structures d'encadrement de la population. Le découpage orchestré par ces mandements est à peu près en place au xii^e s. et ne varie quasiment plus jusqu'à la fin du Moyen Âge. Dans un relief compartimenté, ces châtelainies sont plutôt resserrées (de l'ordre de trois

5. Ce qu'avaient aussi constaté Michel Fixot ou André Debord mais que relativise Daniel Mouton avec la roca de Niozelles, dont la fouille a montré le caractère largement anthropique (et donc assimilable aux mottes "classiques").

6. Il s'agit, en réalité, d'une notion très implicite : quelles sont les critères de distinction d'une tour romane et d'une tour gothique ? Les pratiques varient : pour certains, la limite se situe autour de 1200, pour d'autres vers 1230 ; ici, on comprend que l'expression désigne des édifices datables des xii^e-xiii^e s. : l'auteur précise d'ailleurs la difficulté extrême qu'il y a de proposer des datations pour ces sobres édifices, entre les xii^e (voire le xi^e) et xiv^e s. (p. 244).

7. On peut remarquer, sur cette question, l'absence des travaux d'Anita Guerreau-Jalabert dans la bibliographie.

8. La vicairie ne perdure qu'en tant que droit de basse justice.

à quatre paroisses seulement, en moyenne) et le ressort d'Annonay, hérité d'une vicairie carolingienne et s'étendant au XIII^e s. à huit paroisses, est l'un des plus vastes. Dans la seconde moitié du XIII^e s., la baronnie s'impose comme une sorte de découpage supra-châtelain, constituant un conglomérat administratif de toutes les châtelainies possédées par le même seigneur (ainsi, celle des Montlaur qui regroupe toutes les possessions vivaroises du lignage). L'émergence de ces baronnies a d'ailleurs pour corollaire la création de sceaux de juridiction gracieuse, de cours de justice et de nouveaux officiers seigneuriaux, à partir de 1270.

Une grande partie de l'ouvrage – et c'est l'un de ses apports majeurs – est consacrée aux sites castraux eux-mêmes. L'auteur décèle des critères typologiques pour les sites des X^e-XI^e s. mais constate que les indices de datation précoces restent souvent ténus, de nombreux vestiges conservés n'étant sans doute que des XII^e-XIII^e s. Pour autant, il considère que dès les X^e-XI^e s., les structures castrales sont bâties en pierre (parfois en pierre sèche comme l'enceinte de Brion), comme c'est le cas aussi en Languedoc, en Provence ou en Catalogne. Le binôme *turris* et *aula*, associé à une muraille de clôture, semble être le standard dès la première vague de construction de châteaux (il conviendrait toutefois d'identifier plus clairement des exemples de *turres* antérieures au XII^e s.). Jusqu'au XIII^e s., voire le début du XIV^e s., ces châteaux restent démunis de tours de flanquement, leur plan très empiriques s'accommodant largement d'une topographie accidentée (les tracés réguliers de Joannas, Largentière, Seray ou Boulogne restent exceptionnels). En réalité, il faut même attendre la seconde moitié du XIV^e s. pour assister à la mise en œuvre de nouvelles conceptions défensives et résidentielles. Comme souvent dans les régions de fort relief, les tours seigneuriales, de format modeste, ne servaient pas de logement permanent. Elles étaient relayées par une *aula* voisine (quelques exemplaires conservés), souvent à peu de distance quand elle n'est pas jointive, selon le principe bien connu de la salle à tour. Ces tours vivaroises très frustes rappellent la Haute Auvergne de Bruno Phalip ou le Quercy de Gilles Séraphin⁹. Elles sont très majoritairement de plan carré : les exemples circulaires, rectangulaires ou octogonaux restent exceptionnels. Pour les tours circulaires (Chadenac, Arlempdes et Arras), toujours grêles

en zone montagneuse (ici autour de 6 m de diamètre), l'auteur s'appuie sur les travaux de Louis Blondel mais semble omettre ceux plus récents de Daniel de Raemy¹⁰. Il réfute la mise en perspective avec les tours philippiennes (une "gageure scientifique", p. 250), fondant ses datations sur des comparaisons avec des sites plus proches¹¹, mais envisage finalement les tours vivaroises comme "un lointain écho des nouvelles formes architecturales initiées par les ingénieurs royaux depuis la fin du XII^e s.". Quelques sites de coseigneurie matérialisent nettement le fractionnement des pouvoirs par la multiplicité des tours et des résidences (Cornillon, Montréal, Montbrison ou Mirabel, Voguë). L'une des morphologies les plus spectaculaires, autant dans sa dimension visuelle que dans les questionnements relatifs à la vie quotidienne qu'elle pose, réside dans les *castra* troglodytiques tels La Balme (alias Montbrun), comptant plus d'une trentaine de cavités habitables. Quant à la structure circulaire (très mal conservée) de Rochebloine (fig. 59), d'un diamètre approximatif de 13 m et conservant un mur très peu épais, la proportion plein/vide fait davantage penser à une enceinte qu'à une tour maîtresse. On peut s'interroger également sur l'intérêt de la figure 131 et déplorer le rendu trop saccadé des courbes de niveau sur certains plans topographiques (fig. 120, 122 ou 123), regretter les rendus de maçonneries très hétérogènes (p. 194 ou 236-237), parfois un peu trop schématisés (fig. 94 et 95), ou encore le refus de restituer l'emprise des bâtiments, ce qui rend la lisibilité de certains plans délicate (fig. 113). Sur ces plans de sites, à quoi correspondent les structures barrées de deux diagonales (à la façon des hangars des plans d'architectes) ? Enfin, certaines descriptions architecturales auraient gagné à être adossées à des plans, élévations ou du moins photographies (ainsi la tour barlongue de Saint-Montan, p. 251). En tout cas, les sites vivarois s'avèrent modestes et cela traduit le pouvoir de petites entités seigneuriales, répondant aux besoins de lignages réduits à peu d'individus : c'est l'habitat aggloméré qui, dans certains cas (tels Saint-Montan), confère à l'ensemble du *castrum* une certaine emprise.

L'*incastellamento* vivarois est perceptible à partir de la seconde moitié du XI^e s. (notamment grâce aux nombreuses mentions de "Châteauvieux" suggérant des transferts de sites vers des implantations mieux à même de capter les fruits des échanges et de susciter un peu-

9. Br. Phalip, *Seigneurs et bâtisseurs. Le château et l'habitat seigneurial en Haute-Auvergne et Brivadois entre le XI^e et le XV^e siècle*, Clermont-Ferrand, 1993 ; G. Séraphin, "Les tours féodales du Périgord roman", *Le Périgord roman. I. La perception de l'espace* (n° hors série de *Reflets du Périgord*) printemps 1996, p. 101-125, et "Les tours féodales du Quercy", *Résidences aristocratiques, résidences du pouvoir* (actes du colloque de Pau, 2002), Carcassonne, 2006, p. 127-138.

10. D. de Raemy, *Châteaux, donjons et grandes tours dans les Etats de Savoie (1230-1330). Un modèle : le château d'Yverdon*, Cahiers d'archéologie romande n° 98 et 99, Lausanne, 2004, 2 vol., 865 p.

11. Notamment avec les datations dendrochronologiques établies, dans des régions voisines, pour les tours d'Esplantas (1251), d'Anse (1213-1214), de Bressieux (1276-1277), ou d'Arginy (1295-1296).

plement¹²). Sur les 150 sites castraux identifiés avant le XIII^e s., 119 ont généré un habitat subordonné, réorganisant ainsi la carte du peuplement de l'époque carolingienne. Pour autant, un important habitat intercalaire subsiste sous forme d'habitats ecclésiastiques, de villages non paroissiaux ou d'exploitations isolées. Certaines agglomérations castrales connaissent des extensions multiples et le processus de leur développement peut être lu dans la trame cadastrale (Aps, Aubenas, Crusol, Saint-Montan, Tournon). L'auteur place au sommet de la hiérarchie la douzaine de sites qu'il appelle les "bourgs castraux", c'est-à-dire les villes d'accession issues d'un *castrum* (Annonay, Pradelles, Lamastre ou Chalencon). Ces agglomérations, bien situées dans le contexte des échanges médiévaux et tenues par les plus importants lignages de la région, ont obtenu des chartes de franchises (Tournon en 1211, Joyeuse en 1237, Aubenas en 1248). À l'inverse, certains sites avortent, ne parvenant à se muer en agglomération. Alors qu'églises ou chapelles équipent largement les *castra* à partir de la seconde moitié du XI^e s., parallèlement au processus de peuplement, ces sites désertés parfois avant 1200, souvent isolés et trop perchés, en semblent démunis. Le Mézenc (fouillé par l'auteur entre 1995-2000), créé dans le dernier quart du X^e s. et densément occupé jusque vers 1200, en est un bon exemple. Le piton volcanique (un dyke, à près de 1500 m d'altitude) accueillant une petite enceinte et une tour maîtresse carrée, dominait directement un petit enclos comprenant les restes d'un moins sept édifices dans lesquels l'auteur voit les éventuelles demeures des *milites castris* attestés par les textes. Cet habitat subordonné ne survit pas au XII^e s. et seuls la tour et le bâtiment aulique sont utilisés ponctuellement jusqu'au XV^e s. L'auteur s'intéresse aussi aux formes de peuplement non castrales et en particulier aux villages ecclésiastiques (parfois appelés *castrum* par les sources), bien mis en évidence dans l'Ouest et le Midi de la France (*l'inecclesiamento*), et constate – faute de sources textuelles – leur tracé parcellaire concentrique autour d'une église paroissiale centrale (souvent prieurale d'ailleurs). Dans cette série, le processus de développement d'un village comme Valvignères, au parcellaire très orthogonal, ne manque d'intriguer.

Il s'agit donc, on l'aura compris, d'un ouvrage remarquable. Faisant le point sur les structures sociales et politiques d'une région passablement méconnue, il propose une évolution exemplaire, dont de nombreux aspects sont assurément comparables à d'autres régions. L'iconographie est très foisonnante, toujours au service de la démonstration, avec une mention particu-

lière pour la qualité et la pertinence des cartes (chacune a dû représenter un lourd travail d'identification et de localisation)¹³. La qualité de mise en forme du propos rend l'ouvrage particulièrement attractif : gageons qu'au-delà de la renommée dans la communauté scientifique, cet ouvrage connaîtra du succès auprès d'un public élargi, ce qui atteste aussi des qualités pédagogiques de son auteur.

Christian Remy
CESCM/UMR 6223 de Poitiers

Laurent Olivier, *Le sombre abîme du temps. Mémoire et archéologie*, "La Couleur des Idées", Seuil, Paris, 2008, 306 p., 21 €.

Cet ouvrage est issu du dossier présenté par l'auteur en vue de l'HDR (cf. rapport de G. Chouquer sur le site ArchéoGéographie).

En 4^e de couverture, l'auteur nous avertit des intentions de cet essai – car s'en est un –, en affirmant que "l'archéologie [...] met au jour des vestiges [...]" et que "le vestige est une archive, un document de mémoire bien plus que d'histoire". Il oppose ainsi, comme l'annonce son sous-titre, *mémoire et archéologie*, ou plutôt *mémoire et histoire*, placement positionnel explicitement polémique et d'ordre épistémologique qui sous-tend tout l'ouvrage. On pourrait déjà le "chicaner" sur les concepts qu'il place derrière ces mots, la mémoire étant pour moi ce dont on se souvient dans son passé vécu, y compris des images du passé ancien, traditionnelles (par exemple, pour l'archéologie, la mémoire collective, pour le passé ancien), différente de l'essai d'appréhension et de compréhension du passé ancien qu'est l'histoire.

Laurent Olivier nous a déjà habitués à sa conception, suggestive et digne d'intérêt, du temps¹⁴ (Olivier 1999 ; 2001) et, disons le d'emblée, l'ouvrage est plaisant, tant par le fond, stimulant – comme on le voit d'ailleurs par nos réactions – que par la forme, globalement agréable et égaillée de jolies formules (par ex., celle des "chiffonniers du temps"), même si versant parfois dans leur facilité, ou encore dans un jargon intellectuel souvent superflu. Si quelques points de détail ne

12. À Fanjau, en 1210, l'évêque de Viviers interdit au comte de Toulouse d'implanter des maisons au pied du château (p. 271).

13. Entre autres, les cartes des *castra* relevant des comtes de Valentinis (fig. 73), des évêques de Viviers, du Puy et de Valence (fig. 74), de quelques familles de puissants féodaux du XIII^e s. (fig. 81 et 86) ou encore des types de tours maîtresses (fig. 97).

14. Voir aussi, sur ces questions, récemment : *Temps...* 2001 ; et sur la mémoire : Manning 2009.